

26/03/2025

**Conseil  
Communautaire  
LES POINTS  
ESSENTIELS**

**Le Conseil communautaire de Pays de Gex agglo s'est réuni ce mercredi 26 mars à 19h. 51 points à l'ordre du jour ont été débattus pour poursuivre l'action de l'Agglomération au service des Gessiens.**

**Versement de la subvention 2025 par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à l'Office de Tourisme Intercommunal**

Les élus de l'Agglomération agissent pour l'attractivité touristique du territoire et ont ainsi approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 430 000 euros pour l'année 2025 à destination de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Gex.

Une telle contribution de la Communauté d'agglomération, en parallèle de ses propres engagements financiers dans le domaine touristique, permettra la poursuite de la stratégie de valorisation et de promotion forte de la destination Pays de Gex – Monts Jura. Elle s'ajoute au reversement de la taxe de séjour perçue pour chaque nuitée dans le Pays de Gex.

**Technoparc de Saint-Genis-Pouilly : entrée de la société DILBLOOM et de l'entreprise HALIL Louisa dans la pépinière d'entreprises GexPep's**

Les élus poursuivent leurs efforts en matière d'attractivité économique sur le territoire. Ils ont ainsi acté les entrées de la société DilBloom et de l'entreprise Halil Louisa dans la pépinière d'entreprises GexPep's située à Pays de Gex Entreprises.

Cette dynamique positive, avec deux nouvelles entreprises accueillies au sein de la pépinière d'entreprises, démontrent l'attractivité des services proposés au sein de Pays de Gex Entreprises pour aider les startups à s'implanter sur le territoire.

**Approbation de la convention pour l'élaboration concertée du dossier de demande de statut des services express régionaux métropolitains (SERM) franco-suisse**

Les élus s'investissent pour la mobilité dans le Pays de Gex et pour s'intégrer aux grands travaux du bassin lémanique dans ce domaine. C'est pourquoi ils ont approuvé le principe de participation de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex au projet commun d'amélioration des conditions de mobilité à l'échelle du bassin de vie porté par la phase de préfiguration du projet de SERM franco-suisse qui permettra ensuite d'obtenir des financements pour les futurs projets de mobilité sur le territoire. Ils ont ainsi également approuvé les termes de la convention en découlant pour l'élaboration concertée du dossier de demande de statut du SERM franco-suisse ainsi que la participation financière prévisionnelle de Pays de Gex agglo à hauteur de 41 836 €.

Cette démarche partagée du SERM franco-suisse a pour but d'acter une ambition commune avec les communautés de communes et d'agglomération du bassin lémanique (agglomération du Grand Annecy, d'Annemasse Agglomération, Thonon Agglomération, de Haut-Bugey Agglomération, Communauté de communes du Pays d'Évian Vallée d'Abondance, Communauté de Communes du Genevois, Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, Syndicat mixte des 4 communautés de communes) et les services de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Pôle Métropolitain du Genevois Français et le Syndicat intercommunal du Chablais, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et la Société des grands projets. Cette ambition commune aura pour mission de coordonner la concertation des collectivités, de définir et de déployer la stratégie de dialogue territorial, avec un portage par la Région et les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) locales, afin de constituer le dossier de demande de statut SERM.

Le label SERM permettra ainsi de créer une cohérence dans les projets de mobilité à l'échelle du Grand Genève pour faciliter les déplacements transfrontaliers et entre intercommunalités.

#### **Approbation de la liste de projets présentés par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex en vue de la demande de cofinancement au Projet d'Agglomération de 5ème génération (PA5)**

Dans le cadre de la poursuite des efforts des élus pour développer la mobilité sur le territoire, à laquelle s'associent des efforts pour la transition écologique, ces derniers ont approuvé une liste de projets à intégrer dans la demande de cofinancement suisses au PA5.

Cette aide financière concerne les projets relatifs aux transports des villes et agglomérations qui coordonnent efficacement transports, urbanisation et enjeux environnementaux.

Les projets proposés par l'Agglomération sont les suivants :

- Aménagement de l'itinéraire MD (Mode doux) d'agglomération n°36 St-Genis-Pouilly – Ferney-Voltaire, ainsi que les itinéraires mode doux d'intérêt communautaire ;
- Aménagement de l'itinéraire cyclable Maconnex – Divonne ;
- Construction d'une nouvelle interface multimodale à Porte de France en lien avec l'aménagement de l'axe BHNS entre St-Genis-Pouilly et Meyrin ;
- Aménagement d'un axe BHNS entre St-Genis-Pouilly et Meyrin intégrant le réaménagement multimodal du carrefour Porte de France.

# *Presse* Communiqué de

Ces financements permettront à l'Agglomération de poursuivre et entamer ces projets pour ainsi répondre aux besoins liés à la forte dynamique de ce territoire transfrontalier d'un million d'habitants, en particulier en matière de mobilité, mais également d'aménagement du territoire et de transition écologique.